



# AVIS PUBLIC

## AVIS ANNONÇANT UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE AUX FINS DE LA CONSULTATION RELATIVE AU PROJET DE RÈGLEMENT 2020-367 SUR LES DÉMOLITIONS

Aux personnes intéressées par un projet de règlement concernant les démolitions ;

1. Lors d'une séance régulière du Conseil tenue le 12 avril 2021, le Conseil municipal a adopté le premier projet de règlement 2021-367.
2. L'arrêté ministériel 2020-049 ordonne « QUE toute procédure, autre que référendaire, qui fait partie du processus décisionnel d'un organisme municipal et qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens soit accompagnée d'une consultation écrite, annoncée au préalable par un avis public, qui prend fin au même moment que la procédure qu'elle accompagne ; cette consultation écrite peut également remplacer la procédure en question, auquel cas elle est d'une durée de 15 jours ; »
3. Le projet de règlement consiste à :  
De s'assurer du contrôle de la démolition des immeubles, soit dans un contexte de rareté des logements à louer, ou logement abordable, pour protéger un bâtiment pouvant constituer un bien culturel ou en vue d'encadrer et d'ordonner la réutilisation du sol dégagé.  
  
Le présent projet de règlement concerne toutes les zones du territoire de Crabtree.
4. Une copie du règlement sur les démolitions 2021-367 est disponible sur le site Internet de la Municipalité, avec publication d'un lien sur sa page Facebook ;
5. Toute personne qui désire transmettre des commentaires à propos du règlement sur les démolitions 2021-367, doit le faire par écrit, lesquels commentaires écrits pourront être postés à cette adresse :

Pierre Rondeau, directeur général et secrétaire-trésorier  
Municipalité de Crabtree  
111, 4e Avenue  
Crabtree (Québec) J0K 1B0

Ou par courriel à l'adresse [info@crabtree.quebec](mailto:info@crabtree.quebec) ;

6. Les commentaires écrits doivent être postés ou envoyés par courriel au plus tard quinze (15) jours après la publication de cet avis, c'est-à-dire jusqu'au 28 avril 2021.

Le projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Donné à Crabtree, ce 13 avril 2021

Pierre Rondeau

Secrétaire-trésorier

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, **Pierre Rondeau**, secrétaire-trésorier de la municipalité de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 13 avril 2021 entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 13 avril 2021.

